

## Créer un compte sur demarches-simplifiees.fr

- je clique sur « créer un compte demarches-simplifiees.fr »

Créer un compte demarches-simplifiees.fr

- je renseigne mon e-mail et crée mon mot de passe

**Créez-vous un compte demarches-simplifiees.fr**

Email

Mot de passe

Créer un compte

- je confirme la création de mon compte à partir du message reçu sur ma boîte mail.

—

Avec **demarches-simplifiees.fr**, vous pouvez

- ↪ Déposer vos demandes en ligne
- ↪ Retrouver vos dossiers en ligne
- ↪ Suivre l'avancement de vos demandes
- ↪ Échanger avec l'administration
- ↪ Recevoir vos autorisations par mail

un outil simple et rapide  
pour effectuer vos démarches administratives

### Vos correspondants à la DDT

Monsieur Gérard DUCLOS  
Gestionnaire chasse, faune sauvage et louveterie  
05.62.51.41.75

Madame Colette SAINT-MARTIN  
Assistante gestion chasse, faune sauvage et louveterie  
05.62.51.41.50

Madame Véronique MOUNIC  
05.62.40.72.10

mail : [ddt-dschasse@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:ddt-dschasse@hautes-pyrenees.gouv.fr)

### Horaires et adresse

tous les jours : 8h30/12h00 - 14h00/16h00

3 rue Lordat - BP 1349 - 65013 Tarbes Cédex

### Aide en ligne

Une aide en ligne est disponible sur le site :

[www.demarches-simplifiees.fr](http://www.demarches-simplifiees.fr)

pour vous aider dans l'utilisation du logiciel.

Cliquer sur :

Aide ▾



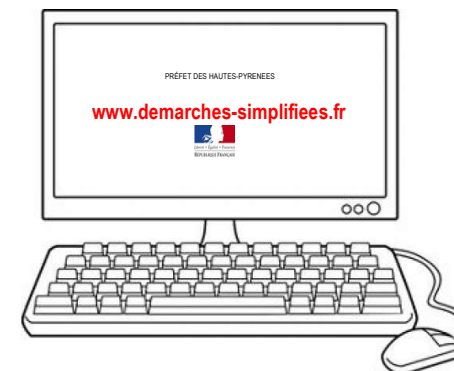
**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires

## Téledéclaration de procédures chasse et destruction

[www.demarches-simplifiees.fr](http://www.demarches-simplifiees.fr)



## Quelles sont les procédures concernées ?

En 2020, la DDT met en place trois téléprocédures relatives à la destruction et à la chasse :

### ➤ Autorisation préfectorale individuelle de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts (renard, corneille noire, pie bavarde, martre) :

- Personnes concernées : détenteurs du droit de destruction (propriétaires) ou délégués
- Période de dépôt de la demande : jusqu'à sept. 2020
- Périodes d'autorisation et communes concernées :  
Pie bavarde : du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet 2020 sur certaines communes du département : [télécharger la carte des communes concernées](#)  
Corneille noire : du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2020 sur toutes les communes du département  
Martre : du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 31 mars 2020 dans les communes situées en zone de montagne : [télécharger la carte des communes concernées](#)  
Renard : sur toutes les communes du département du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 31 mars 2020 et jusqu'à l'ouverture générale de la chasse uniquement dans les élevages avicoles.

### ➤ Autorisation de chasser le sanglier à l'affût et /ou à l'approche en ouverture anticipée et pour la campagne cynégétique 2020/2021

- Personnes concernées : détenteurs du droit de chasse (ACCA, sociétés de chasse, propriétaires ayant conservé leur droit de chasse)
- Période de dépôt de la demande : mai à septembre 2020
- Périodes d'autorisation : du 2 juin 2020 au 14 août 2020 en zone de plaine et du 2 juin 2020 au 12 septembre 2020 en zone de montagne.

### ➤ Autorisation de chasser le sanglier en battue en ouverture anticipée et pour la campagne cynégétique 2020/2021

- Personnes concernées : détenteurs du droit de chasse (ACCA, sociétés de chasse, propriétaires ayant conservé leur droit de chasse)
- Période de dépôt de la demande : mai à septembre 2020
- Périodes d'autorisation : du 2 juin 2020 au 14 août 2020 en zone de plaine et du 2 juin 2020 au 12 septembre 2020 en zone de montagne

## Comment accéder à la télédéclaration ?

Les liens d'accès sont disponibles sur les sites internet

### des services de l'Etat des Hautes-Pyrénées

[www.hautes-pyrenees.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr)

(Accueil → Politiques publiques → Environnement  
→ Chasse, faune sauvage et louveterie → Démarches simplifiées

ou

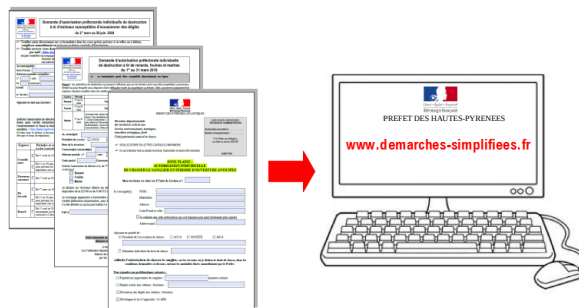
de la Fédération Départementale des Chasseurs 65

[www.chasse-nature-occitanie.fr/hautes-pyrenees](http://www.chasse-nature-occitanie.fr/hautes-pyrenees)

**Lien direct d'accès à la demande d'autorisation préfectorale de destruction à tir d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts en 2020**  
[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/destruction-a-tir-esod65](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/destruction-a-tir-esod65)

**Lien direct d'accès à la demande d'autorisation de chasser le sanglier à l'affût et /ou à l'approche en ouverture anticipée et pour la campagne cynégétique 2020/2021**  
[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/chasse-affut-approche-sanglier65](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/chasse-affut-approche-sanglier65)

**Lien direct d'accès à la demande d'autorisation de chasser le sanglier en battue en ouverture anticipée et pour la campagne cynégétique 2020/2021**  
[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/chasse-sanglier-battue65](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/chasse-sanglier-battue65)



## Quelles sont les différentes étapes ?

**1. Je me connecte au site avec mon compte utilisateur (cf. au verso pour la création du compte) et je commence la déclaration.**

Commencer la démarche

**2. Je complète le formulaire de demande en ligne et dépose ma demande d'autorisation.**

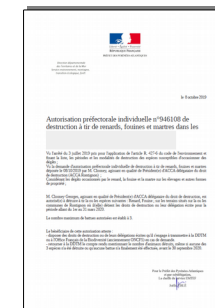
- Certaines informations doivent obligatoirement être renseignées : \*
- En cas de difficulté, je peux donner l'accès à mon dossier à une tierce personne en cliquant sur « Inviter une personne à modifier ce dossier ».
- Je clique sur « Déposer le dossier » pour déposer ma demande auprès de l'administration.

Déposer le dossier

**3. Je reçois par mail l'accusé de réception du dépôt de ma demande.**

**4. Je reçois un mail d'information à chaque étape d'avancement de ma demande.**

**5. Je reçois mon autorisation par mail.**



**À tout moment, je peux me connecter sur le site pour suivre l'avancement de ma demande et envoyer un message à la DDT**